

COMMUNE DELEGUEE D'ANDREZE

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS 2019 – 2020

Restaurant scolaire

Les services communaux de Beaupréau, commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges, utilisent la fiche de renseignements famille.

Ce document a été réalisé conjointement avec différents services communaux et associatifs présents sur la commune de Beaupréau en Mauges.

La fiche de renseignements famille a pour but de faciliter les démarches administratives des familles vers les services à l'enfance du territoire qui adoptent ce document.

Attention la fiche de renseignements famille seule ne vaut pas inscription

Pour le dossier d'inscription pour la rentrée 2019-2020, vous devez fournir :



- Une fiche de renseignements famille
- Une fiche d'inscription **par enfant** pour tous les services concernés.
- Pour les enfants en garde alternée : merci de remplir une fiche d'inscription par Parent
- Un RIB (uniquement pour la 1ère demande de prélèvement ou en cas de changement)

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site Internet de Beaupréau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Soit venir les chercher en version papier à l'accueil de la Mairie

Une fois remplies, vous déposerez les fiches en **version papier** : à la **Mairie d'ANDREZE**

DATE LIMITE DES DEPOTS DE DOSSIER : LE MARDI 25 JUIN 2019

Passé cette date les dossiers seront sur liste d'attente.

Merci d'être vigilant et de respecter ce délai pour le bon fonctionnement des services.

MEMO A CONSERVER Année scolaire 2019-2020

Quelques conseils avec la procédure « téléchargement des fiches » et inscriptions

Télécharger les fiches en allant sur :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

- Enregistrez la fiche renseignements famille sur votre ordinateur
- N'oubliez pas d'enregistrer la version finale de votre fiche de renseignements famille
- Conservez-la et modifiez-la en cas de besoin
- Imprimer la fiche d'inscription afin de la compléter
- N'oubliez pas de retourner les 2 fiches (famille et inscription) en version papier
- Si en cours d'année vous avez des modifications sur la fiche de renseignements famille merci de nous les transmettre.

Les règlements intérieurs sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la commune de Beaupreau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Les menus sont consultables sur le site de Beaupreau-en-Mauges :

<https://beaupreauenmauges.fr/vivre-a-andreze/enfance/restauration-scolaire>

Récapitulatif

Services	Coordonnées	Délai de prévenance pour commander ou décommander	Tarifs
Restaurant scolaire	<p>Service Restauration scolaire Mairie annexe d'Andrezé Place de la mairie - ANDREZE 49600 BEAUPREAU EN MAUGES</p> <p>TEL : 02 41 70.05.33 (répondeur)</p> <p>restaurantscolaire.andreze@beaupreauenmauges.fr</p>	<p>Pour le lundi > le jeudi avant 9h00</p> <p>Pour le mardi > le vendredi avant 9h00</p> <p>Pour le jeudi > le lundi avant 9h00</p> <p>Pour le vendredi > le mardi avant 9h00</p>	<p>Enfant 3.85€</p> <p>Enfant sans réservation 6.00€</p> <p>Enfant allergique repas fournis par les parents 2.50€</p> <p>Adulte 6.00€</p>